



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	12
votants	19

DELIBERATION

N° 07/2023

OBJET :

**Demande de subvention
au Département pour
la création d'un réseau
de radiocommunications
de sécurité**

Le 11 janvier 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 janvier 2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

ABSENTS : Geneviève IDDA, Marylène WALKOWIAK, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Herbert WOLFERS, André IPERT, Jérôme BOUERI.

ONT DONNÉ POUVOIR : Geneviève IDDA à Isabelle SAUVE, Marylène WALKOWIAK à Paul REY, Marie-Lou ALLAVENA à Sébastien OLHARAN, Thierry GUIDO à Karine BOETTI, Herbert WOLFERS à Audrey ROSSI, André IPERT à Michel BRAUN, Jérôme BOUERI à Julia BONNET.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire de Breil-sur-Roya

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide du Département, afin de financer la création d'un réseau de radiocommunication de sécurité.

Le montant de cette opération est de 9563 € HT.

Monsieur le Maire présente le plan de financement joint à la présente délibération et sollicite l'aide du Département à hauteur de 80% du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire et après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

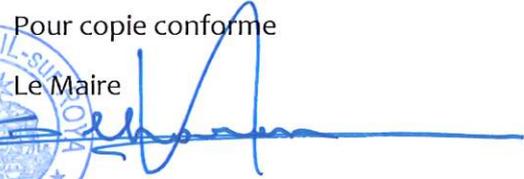
APPROUVE la demande de subvention au Département pour la création d'un réseau de radiocommunications de sécurité.

APPROUVE le plan de financement.

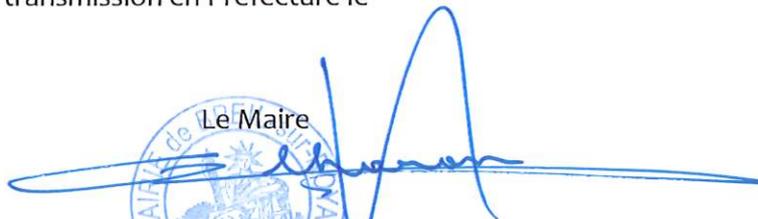
AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2023 en section d'investissement aux chapitre t article correspondants.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme
Le Maire

Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le

Le Maire

Sébastien OLHARAN



PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : CRÉATION D'UN RÉSEAU DE RADIOCOMMUNICATION DE SÉCURITÉ

DEPENSE :

RECETTES :

Montant : 9 563 € HT

DÉPARTEMENT 80%	7 650,40 €
COMMUNE 20%	1 912.60 €

TOTAL TTC : 11 475 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 11/01/2023



Le Maire,
Sébastien OLHARAN

AR Prefecture

006-210600235-20230111-2023_15-DE
Reçu le 16/01/2023